



SNUipp 68-FSU

19 Bld Wallach 68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58 Fax: 03 89 64 16 61

E-Mail : snu68@snuipp.fr

Lundi 9 novembre 2009

Si vous rencontrez des difficultés à la lecture du mail, consultez-le en cliquant sur le lien suivant :

<http://68.snuipp.fr/spip.php?article1286>

si le fichier ne s'ouvre pas : copiez le lien et collez-le dans le navigateur de votre ordinateur.

TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS, pour défendre l'école publique et nos droits.

Syndiquez-vous au SNUipp du Haut-Rhin

[Le bulletin d'adhésion 2009- 2010 en lien ici](#)

SOMMAIRE

1) Prêt à taux zéro : les dessous de la réalité

2) Grippe A/H1N1 : lancement d'un plan de vaccination à partir du 25 novembre 2009

3) Déclarer son intention de participer à la grève du mardi 24 novembre 2009 : tout le monde contre le SMA, tout le monde envoie sa déclaration !

4) PERMUTATIONS NATIONALES ELECTRONIQUES : des outils pour vous aider

5) Stage syndical spécial AVS (Auxiliaire de Vie scolaire)

6) Document pratique : le tableau récapitulatif des autorisations d'absences de l'IA du Haut-Rhin

7) L'enquête de la cour des comptes : l'assouplissement de la carte scolaire renforce les ghettos !

8) France Télécom : le témoignage d'un syndicaliste

9) Performance publique

1) Prêt à taux zéro : les dessous de la réalité

Les écoles viennent toutes de recevoir une jolie plaquette du Ministère sur les prêts à taux zéro. Voyons la réalité de cette opération de communication.

En effet, 5 millions d'euros sont alloués pour dans le budget 2010 de l'Education Nationale pour le financement de ce prêt. Ce montant permettra de financer 900 prêts pour environ 800 000 enseignants soit 0,11 %. Proportionnellement dans le Haut-Rhin, on peut considérer qu'il y aura 9 prêts pour un peu moins de 10 000 enseignants. C'est mieux que rien mais c'est aussi se moquer un peu des gens !

2) Grippe A/H1N1 : lancement d'un plan de vaccination à partir du 25 novembre 2009

La décision de vaccination sera prise par les parents, il n'y aura « aucune obligation », indique Luc CHATEL. Tous les parents recevront un bon de vaccination pour leur enfant par l'intermédiaire de leur caisse d'assurance maladie, ainsi qu'un questionnaire de santé pour signaler les « problèmes d'incompatibilité ou autre ». Il y aura « deux modes de vaccination différents », selon le niveau : en

maternelle et primaire, les parents qui le souhaitent pourront aller faire vacciner leur enfant dans leur centre de vaccination de proximité ; au collège et lycée, la vaccination sera organisée « dans les établissements scolaires », pour les élèves dont les parents le souhaiteront.

3) Déclarer son intention de participer à la grève du mardi 24 novembre 2009 : tout le monde contre le SMA, tout le monde envoie sa déclaration !

Vous trouverez en lien un courrier type, différent de celui proposé par l'administration et un peu plus "revendicatif", pour déclarer votre intention de participer au mouvement de grève du 24 novembre 2009 (rien n'oblige à utiliser un modèle fourni par l'IA).

[Déclaration d'intention proposée par le SNUipp](#)

1° La déclaration préalable doit parvenir 48 heures au moins avant le jour de la grève et comprendre un jour de classe (jour ouvré) soit le SAMEDI 21 novembre au soir dernier délai.

Celle-ci peut-être adressée par télécopie (fax) ou courrier postal (les courriels ne sont pas valides) à l'IEN de votre circonscription. [En lien, les adresses et les fax des IEN](#)

2° La déclaration indique le nom et le prénom, la date et l'heure à laquelle le collègue entend se mettre en grève. Rien n'oblige à utiliser un modèle fourni par l'administration qui demanderait plus de renseignements que la simple déclaration individuelle. Le directeur n'a pas à faire de déclaration par école.

3° Tous les collègues en responsabilité d'une classe le jour de la grève doivent faire une déclaration préalable.

Néanmoins, tous les collègues peuvent signaler leur intention de faire grève, celle-ci ne valant pas un engagement de leur part.

Déclarons donc tous, massivement, notre intention de participer à la grève.

4° Pensez à conserver un double de votre déclaration d'intention et/ou accusé d'émission du fax, en cas de contestation.

5° Ne renvoyez pas toutes les déclarations des collègues d'une même école dans une seule enveloppe.

6° Attention aux pressions de certaines communes qui demandent aux directeurs d'organiser le SMA.

La démarche des déclarations préalables individuelles va grandement compliquer la tâche de notre hiérarchie. La nécessité pour l'administration d'attendre d'avoir reçu l'ensemble des déclarations avant de pouvoir effectuer le pourcentage d'intentions pour chaque école et de le transmettre aux mairies concernées peut nous servir.

[Pour tout savoir sur le service minimum d'accueil, cliquez ici](#)

[Des questions-réponses sur le service minimum d'accueil, cliquez ici](#)

4) PERMUTATIONS NATIONALES ELECTRONIQUES : des outils pour vous aider

La note de service publiée dans le Bulletin officiel spécial n° 10 du 5 novembre 2009 fixe les modalités de participation aux permutations nationales. La saisie se fait par Internet (Iprof).

Voici quelques outils et des explications

- [Le calendrier](#)

- [Un dossier spécial à imprimer](#)

- [Le BO "spécial permutations"](#)

- [Un calculateur de barème](#)

- [Demi-journée d'information syndicales spéciale « Permutations informatisées et changement de département » : mercredi 18 novembre de 8h 30 – 11h 30 à Mulhouse](#)

- [Les statistiques 2009](#)

- [Les statistiques 2008](#)

- [Les statistiques 2007](#)

5) Stage syndical spécial AVS (Auxiliaire de Vie scolaire)

Le SNUipp et le SNES organisent un stage syndical destiné aux assistants d'éducation, assistants pédagogiques et auxiliaires de vie scolaires (AVS-i et AVS-co) :

vendredi 22 Janvier 2010 de 9h 30 à 16h 30
au campus universitaire de Mulhouse (Amphi Tagland)
18 rue des Frères Lumière (en haut de la colline)

Ce stage est ouvert à tous et sera l'occasion de répondre à toutes les questions que vous vous posez sur vos statuts et vos droits, d'exprimer des revendications, d'organiser votre mobilisation.

Nous vous rappelons que la stage de formation syndical est un droit reconnu individuellement à tous les personnels, titulaires ou non. Cette journée ne donne lieu à aucun rattrapage ni retrait de salaire.

Pour y participer, il faut déposer une demande individuelle de congé (voir le modèle en lien ci-dessous) un mois avant le stage (donc le 22 décembre au plus tard).

Prévenez-nous de votre présence en nous envoyant un mail au snu68@snuipp.fr.

Lors du stage, un repas pourra être pris en commun au restaurant universitaire. Nous contacter

[Lettre-type à envoyer à l'Inspectrice d'Académie](#)

Si vous avez un AVS (AVS-i ou AVS-co) dans votre école, proposez-lui de participer à ce stage.

6) Document pratique : le tableau récapitulatif des autorisations d'absences de l'IA du Haut-Rhin

Nous vous communiquons le tableau récapitulatif des autorisations d'absence de droit et facultatives utilisé par l'Inspection Académique du Haut-Rhin. Ce document en pièce jointe est à conserver individuellement ou dans les écoles.

[Tableau d'autorisation d'absence](#)

7) L'enquête de la cour des comptes : l'assouplissement de la carte scolaire renforce les ghettos !

L'enquête de la Cour des comptes sur l'articulation entre les dispositifs de la politique de la ville et de l'Éducation nationale dans les quartiers sensibles, présentée mardi 3 novembre 2009 à la commission des Finances du Sénat épingle la politique ministériel concernant l'assouplissement de la carte scolaire. En effet, la Cour des comptes souligne que l'assouplissement de la carte scolaire a accentué la ghettoïsation des établissements et les phénomènes d'évitements de certains établissements, notamment dans les réseaux ambition réussite. Selon la Cour, sur les 254 collèges ambition réussite, 186 ont perdu des élèves, à la suite de cette mesure.

[l'enquête](#)

8) France Télécom : le témoignage d'un syndicaliste

[Le témoignage est en lien](#)

9) Performance publique

Ca y est, c'est publié. Les enseignantes de maternelle (et les autres) peuvent lire en ligne la Présentation Stratégique du Projet Annuel de Performance pour l'Enseignement Scolaire Public du Premier Degré préparé par le ministère.

Le Timonier y annonce le cap ferme de la réforme : diviser par trois le nombre d'élèves en échec, "porter l'ambition de la culture commune" en se "recentrant sur les apprentissages fondamentaux". Il a fixé vingt "indicateurs" qui vont permettre de remplir des "tableaux de bord", à partir d'évaluations statistiques : "proportion d'élèves qui maîtrisent les trois compétences du palier ..." ; "rapport des

proportions en RAR / hors EP et en RRS / hors EP" ; "potentiel d'enseignants qualitativement adapté" ; "taux de rendement du remplacement"...

J'ai demandé son sentiment à ma jeune collègue de l'Ecole maternelle d'à-côté, celle qui a la classe des "moyens" de quatre ans. Elle a regardé mes indicateurs avec un drôle de regard :

"Ben... Comment te dire... ? Ousmane risque de partir en vrille toujours au moment où tu ne t'y attends pas, Béatrice répond avec insolence et est rétif à toute autorité, mais papa trouve que « c'est pas grave ». Corinne griffe les copines, Maria fait n'importe quoi dans les moments collectifs. Daniel maintenant daigne me sourire (je l'avais déjà l'an dernier et l'ai gardé exprès), mais ne décroche toujours pas un mot ... Saloua et Ilyès m'apportent des gâteaux, Françoise progresse en langage à vue d'œil (ouf !), Kenza se débrouille comme une chef, Mayar était la plus belle dans sa robe de Djibouti hier (oups on a utilisé de l'encre noire), Nelly, Bryana, Anddi sont très autonomes, Axel prend confiance, je m'inquiète un peu pour Arnaud.

Et pour le reste, si tu veux, ben..."

Vous avez dit "performance publique" ?

Lire [la Présentation Stratégique du Projet Annuel de Performance pour l'Enseignement Scolaire Public du Premier Degré préparé par le ministère.](#)

Merci de diffuser ce mail à tous les collègues de votre école.

Salutations syndicales.

Consultez notre site départemental: <http://68.snuipp.fr>